

Vente d'un terrain et succession

Par BJF, le 21/08/2016 à 17:47

Bonjour

MERCI de m'informer sur une succession suite à décès

Ma première épouse est décédée en 2001 et nous avons eu deux enfants qui sont majeurs depuis,

Je me suis remarié en 2004, mon épouse a deux filles et tout le monde a réuni le même toit dans la maison que j'occupais et dont nous étions propriétaire,

Nous allons probablement vendre un terrain constructible à l'arrière de notre maison, 400 m2 pour environ 16 000 euros,

Ma question: lorsque nous ferons l'acte de vente et bien qu'il ne s'agisse pas de la vente de la maison mais uniquement du terrain, est ce que mes deux fils héritent d'une part (de leur mère décédée) sur la vente de ce terrain ???

Quel serait le pourcentage qu'ils doivent acquérir ???

Avec ma nouvelle épouse, nous avons continuer à payer le crédit de la maison que j'avais acheté en 1997 et ce crédit commun a couru du 5-8-2004 au 10-1-2012,

MERCI pour vos éclaircissements.